

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 3

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



133^e Assemblée des délégués à Sion le 21 mars 2009 à 9 heures

Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue et ouverture de la 133^e assemblée de la S.A.R.
2. Contrôle des pouvoirs
3. Désignation des scrutateurs
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 mars 2008
(voir journal SAR de mai 2008, pages 15, 16, 17 et 18)
5. Rapport du président
6. Adoption des rapports publiés dans le journal
7. Finances
 - comptes 2008
 - rapport des vérificateurs
 - adoption des comptes
 - budget 2009
 - désignation des sections vérificatrices des comptes 2009
8. Concours des ruchers
 - concours 2008
 - remise des médailles « Vermeil »
 - concours 2009
9. Adoption de la modification des statuts de la SAR
10. Prise de congé de membres du comité
11. Honorariat
12. Nomination du comité
13. Nomination d'un délégué au concours des ruchers
14. Nomination du président
15. Projet de nouvelle structure apicole suisse
16. Confirmation du lieu de l'assemblée 2010 et organisation 2011
17. Divers
 - Présentation du programme du Liebefeld
 - La parole aux invités
 - 11 h 30 Conférence de M. Michel BOCQUET, sur le thème :
« Le nourrissage »

Penthalaz, 26 janvier 2009

BILANS COMPARÉ AU

31.12.2007 31.12.2008

ACTIF

	Francs	Francs
Caisse	728.68	980.48
CCP	70'431.41	158'012.07
CCP Euro	3'391.23	3'142.89
BCF c/c 11.10.056965-06	153'430.42	28'151.08
BCF épargne 25 01 122.645-03	78'285.05	78'979.40
BCF épargne 20 50 242.710-06	30'933.20	31'560.80
Obligations de caisse	40'000.00	40'000.00
Titres	332.00	1'090.00
BCF, Fonds Bertrand	5'866.50	6'234.20
Annonces à encaisser	1'938.00	0.00
Bibliothèque	1.00	1.00
Matériel, diplômes, insignes	7'242.70	6'038.50
Labels	4'480.00	3'124.00
Actifs transitoires	33'806.75	4'568.00
AFC, impôt anticipé à récupérer	562.41	951.52
Stock livres	700.00	1'120.00
Stock emballages	75.00	75.00
	-----	-----
Total de l'actif	432'204.35	364'028.94
	=====	=====

PASSIF

Fonds de propagande	64'197.90	63'657.10
Fonds Aide à l'apiculture	19'691.05	19'323.40
Fonds Assurances RC, vols, déprédations	51'047.80	60'113.45
Fonds Bertrand - Réserve	15'942.15	16'234.20
Réserve Vulgarisation	12'500.00	0.00
Passifs transitoires	114'942.70	54'021.35
Fonds propres - Capital	153'882.75	150'679.44
	-----	-----
Total du passif	432'204.35	364'028.94
	=====	=====

COMPTES D'EXPLOITATION COMPARÉS

CHARGES

	Cpte No	du 01.01.2007 au 31.12.2007	du 01.01.2008 au 31.12.2008	Budget 2008	Budget 2009
		Francs	Francs	Francs	Francs
Assemblée des délégués, vétérans SAR	3100	8'334.55	8'510.60	11'000.00	11'000.00
Comité, président, secrétaire	3101	14'887.90	11'722.10	15'000.00	12'000.00
Réorganisation Apiculture	3101.1	0.00	4'116.90	0.00	3'000.00
Gérance et loyer	3102	3'000.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Fournitures de bureau	3103	582.40	190.75	900.00	600.00
Ports	3104	525.00	503.70	550.00	600.00
Téléphones, fax administrateur	3105	327.00	272.00	400.00	350.00
Taxes CCP	3106	244.45	203.10	300.00	300.00
Taxes CCP Euro	3106.1	215.70	191.15	250.00	250.00
Impôts, frais de garde	3107	53.80	53.80	100.00	100.00
AVS, allocation familiales	3108	475.70	493.05	500.00	500.00
Stations d'observations, pesées	3109	870.00	1'010.00	1'000.00	1'000.00
Assurance RC	3110	-77.25 *	2'671.00	3'000.00	2'800.00
Contrôle du miel, matériel, préposé SAR	3111	16'183.30	7'404.10	10'000.00	8'000.00
Contrôleurs du miel	3112	22'071.70	11'428.15	21'000.00	16'000.00
Frais de la bibliothèque	3113	1'100.00	515.35	500.00	600.00
Frais de journal	3114	86'308.85	82'129.90	89'300.00	85'000.00
Cotisations à charge	3115	6'710.00	6'596.00	6'800.00	6'300.00
Vulgarisation, conseillers moniteurs-éleveurs	3116	80'265.60	96'437.35	80'000.00	68'000.00
Vulgarisation, préposé SAR	3117	3'140.00	4'579.45	3'000.00	3'000.00
Concours des ruchers	3118	1'208.55	2'108.90	1'000.00	2'000.00
Publicité, matériel	3119	6'073.00	3'248.00	7'000.00	7'000.00
Promotion du miel	3119.1	0.00	0.00	5'000.00	0.00
Vols et déprédations	3120	2'243.50	2'417.50	4'000.00	3'000.00
Prestation de tiers	3121	892.00	874.00	1'000.00	1'000.00
Divers, jupils, représentation	3123	1'590.55	2'124.80	2'000.00	2'200.00
Frais bancaires	3124	289.10	257.30	300.00	300.00
Frais de vente du livre	3125	461.80	225.00	300.00	300.00
Total des chages		257'977.20	253'283.95	267'200.00	238'200.00

* ajustement transitoires

PRODUITS

Cotisations membres sections	3151	134'089.00	125'930.00	132'440.00	122'550.00
Abonnements membres individuels suisses	3152	4'120.00	4'040.00	3'800.00	6'000.00
Abonnements membres individuels étrangers	3153	1'219.29	453.12	1'000.00	450.00
Annonces du journal	3154	19'356.00	19'754.00	18'000.00	18'000.00
Intérêts des fonds	3155	1'606.97	2'761.42	1'500.00	1'800.00
Vulgarisation	3156	72'540.50	61'831.90	65'000.00	62'500.00
Recettes contrôle du miel	3157	19'302.70	10'341.00	19'000.00	14'000.00
Recettes publicité, panneaux, sacs	3158	4'758.70	3'225.70	5'000.00	3'500.00
Recettes des labels	3159	7'993.90	6'700.40	8'000.00	6'500.00
Recettes des surprimes	3160	4'428.00	4'968.00	4'400.00	4'700.00
Recettes diverses	3161	620.70	4'129.90	1'000.00	1'000.00
Recettes vente du livre	3163	1'141.00	1'136.45	1'000.00	1'000.00
Ajustement titres	3170	0.00	758.00	0.00	0.00
Total des produits		271'176.76	246'029.89	260'140.00	242'000.00
Résultat d'exploitation		13'199.56	-7'254.06	-7'060.00	3'800.00

PERTES ET PROFITS

	du 01.01.2008	au 31.12.2008
	Francs	
	Charges	Produits
Résultat d'exploitation	7'254.06	
<u>Attributions et prélèvements fonds</u>		
Assurances vols, déprédation	9'065.65	
Fonds propagande & publicité		540.80
Fonds Aide Apiculture		367.65
Fonds Bertrand	292.05	
Réserve Vulgarisation		12'500.00
	16'611.76	13'408.45
Perte de l'exercice		3'203.31
	<u><u>16'611.76</u></u>	<u><u>16'611.76</u></u>

Rapport de la Commission de vérification des comptes de la Société Romande d'Apiculture pour l'exercice 2008

En notre qualité d'organe de contrôle de la SAR, nous avons procédé au contrôle des comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Ce contrôle a été effectué au domicile de l'administrateur à Ursy.

Il ressort de notre contrôle que :

- ◆ La comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et statutaires. Selon les contrôles effectués par sondages, les écritures comptables et les transactions financières sont attestées par des pièces justificatives aussi bien en ce qui concerne les recettes que les dépenses.
- ◆ Les positions du bilan (actif et passif) au 31.12.2008 sont toutes justifiées et attestées par les pièces justificatives ou inventaires correspondants.
- ◆ Par conséquent, nous proposons à l'assemblée générale du 21 mars 2009 d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits qui présentent une perte d'exploitation de Fr. 7'254.06 et une perte de l'exercice, après prélèvements et attributions aux fonds, de Fr. 3'203.31 et de donner, avec remerciements, décharge au caissier et aux organes responsables de la SAR.

Ursy, le samedi 7 février 2009

Erguel-Prévôté
Patrick Zenger

Pour les sections vérificatrices :

Franches-Montagnes
Hugo Linder

Genève
Jean-Daniel Duc

ATTRIBUTIONS – PRÉLÈVEMENTS AUX COMPTES – FONDS

Assurances RC, vols, déprédations

Etat au 01.01.2008		51'047.80	
Produits	PP - Intérêts: 0.75%	382.85	
	Membres des sections	5'857.00	
	Surprimes (3160)	4'968.00	
	Axa Winterthur, part au bénéfice	2'946.30	
Charges	Assurances (3110)	2'671.00	
	Vols et déprédations (3120)	2'417.50	
		5'088.50	65'201.95
Solde au 31.12.2008		60'113.45	
		65'201.95	65'201.95

Fonds Bertrand

Etat au 01.01.2008		15'942.15	
Produits	Intérêts BCF	292.05	
Charges		0.00	
		0.00	16'234.20
Solde au 31.12.2008		16'234.20	
		16'234.20	16'234.20

Réserve Vulgarisation

Etat au 01.01.2008		12'500.00	
Charges	Prélèvement 2008	12'500.00	
		12'500.00	12'500.00
Solde au 31.12.2008		0.00	
		12'500.00	12'500.00

ATTRIBUTIONS – PRÉLÈVEMENTS AUX COMPTES – FONDS

Propagande

Etat au 01.01.2008		64'197.90	
Produits	PP - Intérêts: 0.75%	481.50	
	Publicité (3158)	3'225.70	
Charges	Publicité, matériel (3119)	3'248.00	
	Frais administratifs (Forfait)	1'000.00	
		4'248.00	67'905.10
Solde au 31.12.2008		63'657.10	
		67'905.10	67'905.10

Aide à l'Apiculture

Etat au 01.01.2008		19'691.05	
Produits	PP - Intérêts: 0.75%	147.70	
Charges	Frais de la Bibliothèque (3113)	515.35	
		515.35	19'838.75
Solde au 31.12.2008		19'323.40	
		19'838.75	19'838.75

Rapport concernant le compte publicité

Les produits proviennent des recettes du miel contrôlé pour un montant de Fr. 2411.90 et la vente de cabas et de matériel publicitaire pour Fr. 813.80.

Les dépenses concernent la participation aux frais d'organisation de manifestations (Comptoir, Goût et Terroirs, Arboretum, foires, etc...) pour un total de Fr. 3248.-.

Le détail du «Fonds de propagande» publié avec les comptes annuels résume le mouvement 2008.

ÉTAT DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2008

Actions nominatives Beaulieu exploitation SA	4 actions	90.00
Part sociale nominative USP	1 part	1'000.00

		1'090.00
		=====

OBLIGATIONS DE CAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2008

Obligation de caisse, fond Bertrand	Durée 5 ans Taux 3%	10'000.00
Obligation de caisse, épargne	Durée 2 ans Taux 2.75%	30'000.00

		40'000.00
		=====

Bibliothèque SAR – Rapport 2008

Cette année 2008 la bibliothèque de la SAR s'est enrichie de 21 nouveaux titres (livres, CDRoms, enregistrements divers) concernant la vie des abeilles, leur élevage, les produits, les traitements, les parasites... Ces titres s'ajoutent aux 24 déjà acquis en 2007.

Le fonds de la SAR est donc constamment enrichi des dernières publications dans le domaine de l'apiculture. Nous invitons vivement chacun, conseiller, moniteur, apiculteur ou simple intéressé par l'apiculture, à faire appel à la bibliothèque cantonale du Valais à Sion qui prêtera à chacun l'ouvrage souhaité.

Pour 2008, ce sont 104 prêts qui ont été effectués gratuitement, seuls les frais postaux du retour sont à la charge de l'emprunteur.

Vous trouverez, tout au long des prochains numéros de la Revue Suisse d'Apiculture, les titres nouvellement acquis et déposés auprès de la bibliothèque de la SAR.

Profitez-en et faites-en profiter vos amis et connaissances !

Adresse : Bibliothèque Cantonale du Valais
Rue des Vergers 9 – 1950 SION

Contact : Tél. : 027.606.45.50 – www.mediathek.ch

Le responsable a.i.: François Juillard

Dicastère vulgarisation, sélection et élevage

Rapport 2008

Mesdames, Messieurs,

Il est temps de tirer le bilan du dicastère de la vulgarisation, de la sélection et de l'élevage pour l'année écoulée.

Pour 2008, les comptes du dicastère se sont élevés à Fr. 105'870.-, soit une augmentation de Fr. 8'875.-. par rapport à l'exercice précédent. C'est ainsi la 2^e année consécutive que l'on enregistre une augmentation du compte de la vulgarisation. Depuis l'année passée, les cantons ne participent plus au financement de la vulgarisation, le tout est pris en charge par la Confédération, à hauteur de 250'000.- Fr. pour les 3 associations : VDRB, STA et SAR. La répartition du montant total se faisant au pro rata des dépenses des 3 associations, le montant attribué à la SAR varie donc chaque année. Le montant total attribué par la Confédération ne varie pas, quelles que soient les dépenses effectives, contrairement à l'ancienne formule qui voyait les cantons participer au 43 % des dépenses. Il s'ensuit la nécessité de réduire quelque peu les coûts et d'éviter des dépenses extraordinaires, telles que nous en avons connues en 2008.

Nous remercions évidemment la Confédération qui nous permet chaque année, non seulement de former les nouveaux apiculteurs, mais également, et cela depuis des décennies, d'assurer aux apiculteurs l'appui nécessaire dans l'exploitation de leurs ruchers par des conférences, des conseils individuels, des cours d'élevage. Chacun au sein de nos sociétés a ainsi la possibilité, s'il le désire, de poursuivre et développer tout au long de son activité la formation de base reçue lors de nos nombreux cours pour débutants. Il faut aussi relever que quelques cantons romands soutiennent la vulgarisation apicole en accordant leur aide aux Fédérations respectives. Merci et bravo à ces cantons qui ont bien compris le rôle important joué par l'apiculture dans la fécondation de toutes nos espèces végétales.

Les conseillers apicoles, les moniteurs éleveurs ont beaucoup travaillé durant l'exercice écoulé. Je tiens à relever notamment l'engagement des conseillers et moniteurs qui se sont investis énormément pour assurer le suivi apicole de la fête de l'Arboretum d'Aubonne. Merci à toutes et à tous, merci surtout aux conseillers, aux moniteurs, aux responsables cantonaux des divers groupements qui ont terminé leur activité fin 2008. Chacun a, à sa manière, apporté sa touche à la vie de notre famille apicole SAR.

La formation des nouveaux futurs conseillers et moniteurs a débuté en octobre 2008. Deux journées ont été dispensées en 2008. Trois le seront en 2009. Merci à tous les participants pour leur intérêt et l'esprit positif dans lequel ils abordent ces journées de formation. Merci également aux intervenants pour la qualité de leurs cours.

La fréquentation de nos stations de fécondation fut plus que réjouissante puisque près de 6100 ruchettes de fécondation ont transité dans l'une de

nos 6 stations de fécondation, avec des réussites supérieures à celles de 2007, grâce notamment à des températures plus clémentes en 2008.

Cette année a vu également une intense activité au niveau de l'élevage. Les responsables à divers titres de l'élevage ont été appelés à collaborer dans le cadre des structures à mettre en place suite à l'adoption de la motion Gadiet. Que chacun soit remercié, cheffe technique, moniteurs, président et membre de la commission d'élevage, pour l'activité déployée à cette occasion. Cela nous coûte évidemment en temps et en frais, mais nous comptons sur de beaux fruits pour ces prochaines années.

En espérant que cette nouvelle année vous procure beaucoup de joie dans votre activité apicole, je vous souhaite une très bonne nouvelle saison 2009 !

Le responsable de la vulgarisation, de la sélection et de l'élevage SAR

François Juillard

Séance du comité SAR du 26 janvier 2009

Informations brèves

Le comité a reçu très tardivement une invitation de l'Union suisse des producteurs de fruits pour une séance concernant le traitement à la streptomycine contre le feu bactérien en 2009. Rappelons que l'OFAG reconduit l'expérience en 2009.

Le comité a également pris note de l'avancement du projet de nouvelles structures pour l'apiculture suisse. Le groupe de travail Sélection-élevage a tenu sa première séance avec MM. Eric Marchand, Jean-Paul Bourdin et Charles Maquelin pour la SAR. Le groupe de travail Service sanitaire débutera ses travaux en avril avec Jakob Troxler pour la SAR. D'ici-là, la SAR désignera ses représentants pour les groupes Formation et Produits de la ruche.

Enfin, Gilbert Butty a commenté les comptes et répondu aux nombreuses questions. La présente revue contient les comptes et tous les rapports qui seront soumis à l'assemblée des délégués du 21 mars à Sion.

Le prochain comité SAR aura lieu le 6 avril 2009.

Le comité

Rapport du préposé aux assurances pour l'année 2008

Caisse d'assurance contre le vol et les déprédations

5 nouveaux cas de vol ont été annoncés à la caisse en 2008, indemnisés par un montant total de Fr. 2'017.40. L'année 2008 s'avère une année coûteuse pour la caisse d'assurances.

J'espère toutefois que vous n'aurez pas à découvrir un jour votre rucher dans un tel état:



Assurance en responsabilité civile

Aucun nouveau cas de sinistre n'est annoncé en 2008

Je souhaite à chacun une heureuse année 2009, pleine de bonheur et de miel!

Le responsable du dicastère Assurances
Erwin Noirat

Rapport d'activité du contrôle du miel 2008

Après un printemps tardif et froid, nos colonies se sont développées tardivement. Ce n'est qu'à fin avril que le beau temps et le chaud se sont installés. La récolte de miel de fleurs fut assez bonne dans les régions à basse altitude tandis que pour les régions plus hautes, la récolte fut très petite voire même nulle.

Dès le 20 mai, le mauvais temps, souvent froid, s'est installé et cela jusqu'aux environs du 20 juin. A partir de cette date, les abeilles ont pu à nouveau profiter d'une série de beaux jours pour la 2^e récolte qui fut relativement bonne. On peut classer la récolte de miel pour 2008 comme moyenne. Plusieurs colonies sont mortes durant l'hiver et c'est ce qui a également fait diminuer la quantité.

Pour cette année 2008, nous avons pu délivrer 96 certificats de contrôle.

Je rappelle à tous les apiculteurs/trices qu'ils ont l'obligation d'annoncer au contrôleur de section, **la totalité du miel récolté** (pas seulement une partie) et cela chaque année, après avoir rempli et signé la check-list qui est valable pour 4 ans.

Je remercie les contrôleurs de fédérations et de sections pour leur tâche qu'ils ont assurée au mieux ainsi que pour leur dévouement.

A vous chères apicultrices et apiculteurs, j'espère que le varroa n'aura pas fait trop de dégâts à vos chères abeilles. Je vous souhaite une bonne santé à vous et vos abeilles ainsi qu'une bonne année apicole.

Le préposé au contrôle du miel
SAR:

Ulrich Zaugg

A VENDRE

Dès la fin avril – début mai

Nucléis DB sur 4 cadres

race carniolienne très douce
sélectionnée à fort rendement

Prix: Fr 180.— avec reine

Robert PRAZ

Route du Sanetsch 54, 1950 Sion

Tél. 027 322 48 19

A VENDRE

Nucléis DB 4 cadres
de souche carniolienne pure

Prix avec reine: Fr. 170.—

Walty Brunner

Route du Bois de Finges 2b

3960 Sierre

Tél. 027 455 23 55 ou 078 614 74 92

A VENDRE

cause surnombre, **5 ruches DB**, 12
cadres, neuves avec fortes colonies,
reines 2008 carnica marquées, toit
plat, double fond grillagé

2 hausses bâties chacune, cire

exempte PDCB, état sanitaire garanti.

Charles Girardin, 1468 Cheyres

Tél. 026 663 28 92



CONTRÔLE DU MIEL 2008

	Contrôle exploitation		Echantillons / Annonces		Kg contrôlés annoncés		Labels		Publicité	Total
	Quantité	40.00 Francs	Quantité	3.00 Francs	Quantité	0.07 Francs	Quantité	0.10 Francs	0.03 Francs	Francs
PRODUITS										
Fédération Neuchâteloise	4	160.00	33	99.00	2160	155.40	3600	360.00	64.75	839.15
Fédération Genevoise	5	200.00	21	63.00	11360	594.60	13732	1'373.20	340.80	2'571.60
Fédération du Jura Bernois	1	40.00	6	18.00	1117	79.10	1848	184.80	33.50	355.40
Fédération du Jura	8	320.00	35	105.00	7695	540.05	6900	690.00	230.85	1'885.90
Fédération Valaisanne	22	880.00	44	132.00	9270	651.70	5376	537.60	278.10	2'479.40
Fédération Vaudoise	32	1'280.00	203	609.00	35496	2'248.95	14523	1'452.30	1'064.65	6'654.90
Fédération Fribourgeoise	23	920.00	103	309.00	13310	934.40	21025	2'102.50	399.25	4'665.15
	95	3'800.00	445	1'335.00	80408	5'204.20	67004	6'700.40	2'411.90	19'451.50
	Contrôle exploitation		Echantillons / Annonces		Kg contrôlés annoncés		Base			Total
	Quantité	40.00 Francs	Quantité	2.00 Francs	Quantité	0.02 Francs	Quantité	50.00 Francs	Frais Indemnités	Francs
CHARGES										
Fédération Neuchâteloise	4	160.00	33	66.00	2160	44.40	4	200.00	375.50	845.90
Fédération Genevoise	5	200.00	21	42.00	11360	145.20	1	50.00	257.00	694.20
Fédération du Jura Bernois	1	40.00	6	12.00	1117	22.60	1	50.00	236.00	360.60
Fédération du Jura	8	320.00	35	70.00	7695	155.50	3	150.00	325.00	1'020.50
Fédération Valaisanne	22	880.00	44	88.00	9270	186.20	8	400.00	484.00	2'038.20
Fédération Vaudoise	32	1'280.00	203	406.00	35496	620.50	17	850.00	918.20	4'074.70
Fédération Fribourgeoise	23	920.00	103	206.00	13310	266.95	7	350.00	651.10	2'394.05
	95	3'800.00	445	890.00	80408	1'441.35	41	2'050.00	3'246.80	11'428.15
										8'023.35

Couvercles pour bocaux en verre

Le comité SAR est en discussions avec le comité de la VDRB à propos des couvercles de bocaux de miel. Dans le but de combler le manque par rapport aux bocaux de 500 gr usuels en Romandie, qui ne correspondent pas à la dimension de ceux de nos confrères alémaniques. L'idée est de regrouper les commandes afin d'obtenir de meilleurs prix pour nos membres. Mais pour cela, nous devons connaître leur intérêt.

Il s'agit des couvercles RTS 70 mm. figurant sur l'illustration ci-dessous. Une commande en gros donnerait un prix indicatif (prix 2009) de 26 centimes environ, TVA incluse, plus frais de port.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer les indications suivantes (et lisibles s.v.pl.)



Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nombre de couvercles :

A envoyer à :

Revue suisse d'apiculture

Rédaction SAR

Rue du Collège 55

2300 La Chaux-de-Fonds

ou à revue.sar@abeilles.ch



Ø 70 mm

D'ici au **30 avril 2009, dernier délai.**

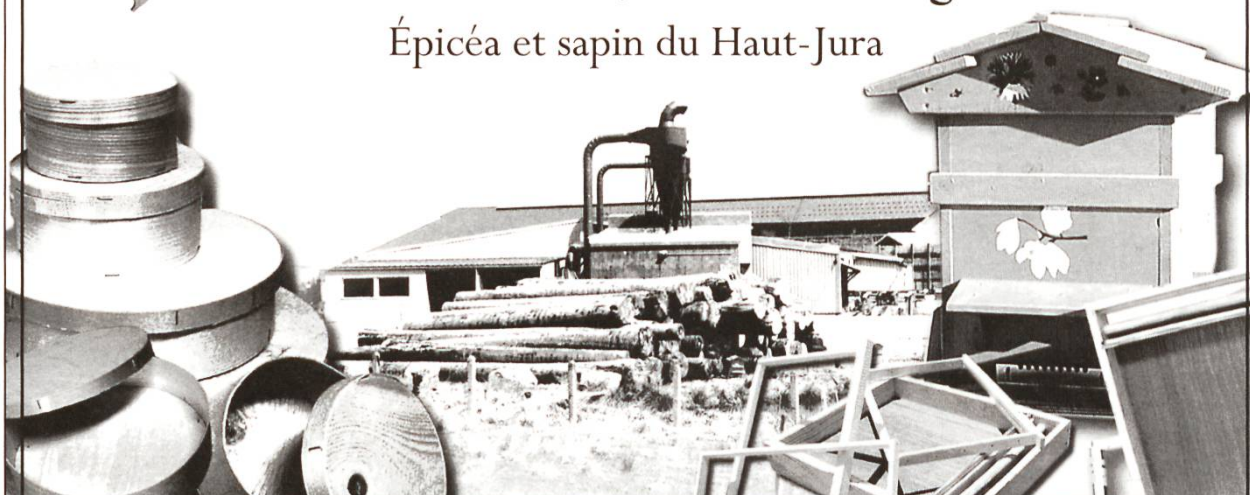
Les personnes intéressées seront avisées personnellement si leur intérêt se transforme en commande ferme et à quelles conditions.

Depuis cinq générations

Boissellerie PETITE

Fabrication de ruches,
cadres de ruche, boîtes à fromage

Épicéa et sapin du Haut-Jura



22 rue du Lhotaud - 25560 FRASNE - France
Tél. 0033 381 49 80 42 - Fax. 0033 381 49 84 30

Offrez-vous des outils de qualité :

- tout en acier inoxydable, efficace et solide
- résistant aux traitements aux acides
- également pour ruches DB

Bandes porte-cadres*, dès Fr. 2.40

Liteaux pour planchettes
de couverture, dès Fr. -.50

Clous ou vis inox pour porte-cadres
et liteaux

Nourrisseurs LEUENBERGER

Entrées de ruches WYNA-DELUXE

Grilles Anti-Varroa* 29,7x50x0,9 cm

*dimensions sur demande

JOHO & PARTNER

5722 Gränichen

Tél./Fax 062 842 11 77

Réponse en français 079 260 16 67

www.varroa.ch

JE CHERCHE rucher-pavillon

neuf ou d'occasion,
en bois, env. 3,50 x 2,50 m,
pour 6 à 8 ruches DB.

contactez :

Daniel Favre

Tél. 021 802 07 14, le soir

A VENDRE Nucléis DB

5-6 cadres
carniolienues, de souches
sélectionnées, ruches DB 10-12
cadres habités ou colonies sur cadres
situées Lovatens sur Lucens VD
Tél. 021 616 90 52, matin ou soir tard
Léchaire Marc, Bd. de Grancy 14
1006 Lausanne